

VOYAGE PEDAGOGIQUE à LONDRES 2023

Marché à procédure adaptée en application du Code de la commande publique (notamment l'article R2123-1)

Nom du pouvoir adjudicateur : Mme BOUVIER Nathalie

Nom de la personne à contacter : monsieur FELIU Didier pour les aspects administratifs :
0311633g-gest@ac-toulouse.fr

Nom des professeurs responsables du voyage, pour les aspects pédagogiques (visites, planning, etc.) :
Mme NICOLAS : Karine.Thezenas@ac-toulouse.fr

Nom de l'établissement : Collège André Malraux
Adresse : 1 avenue Karben 31520 Ramonville-Saint-Agne
Tel : 05.62.88.13.50
Courriel : 0311633g@ac-toulouse.fr

Article 1 – Objet du marché:

Le présent marché a pour objet l'organisation d'un voyage pédagogique à Londres prévu pour le premier semestre 2023 pour des élèves de 5°.

Article 2 – Documents contractuels

Lors de la demande des documents de consultation, les candidats sont invités à laisser le détail précis de leurs coordonnées afin de pouvoir le cas échéant, être destinataires des documents ou informations complémentaires.

Si le candidat est en redressement judiciaire, joindre la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Article 3 – Critères de sélection

- Prix : 60 %
- Services associés : 40 %

Article 4 – Prix

Les prix sont fermes, définitifs et valables 180 jours après la date du dépôt de l'offre.

Article 5 – Remise des offres

Date limite de remise des offres au plus tard le **mardi 28 juin 2022 sur le site de l'AJI.**

Par sécurité, une copie des offres sera transmise à **0311633g-gest@ac-toulouse.fr**

Article 6 – Pièces constitutives du Marché

L'offre devra être constituée par :

- la proposition tarifaire ;
- le programme du voyage et ses caractéristiques (ci-joint) daté et signé ;
- le descriptif de l'option « Assurance annulation » incluant les cas d'annulation de dernière minute du fait des autorités.

Article 7 – Conditions particulières

Aucune somme forfaitaire destinée à financer d'éventuelles dépenses imprévisibles ne peut être confiée à un participant au voyage.

Ce voyage est conditionné :

- à l'accord du Conseil d'administration du collège (qui statuera début juillet 2022) ;
- à l'accord des autorités de contrôle, en particulier sur le mode de financement d'une partie du voyage ; cette information sera connue fin août 2022 au plus tôt.

L'effectif prévisionnel est de 49 élèves et 5 accompagnateurs.

Signature du pouvoir adjudicateur

Date et signature du prestataire

La Principale
N. BOUVIER



Séjour à Londres 2023

- **Classes concernées :**
 - 2 classes de 5^e / LV1 anglais (49 élèves)
 - 5 accompagnateurs
- **Propositions de dates de voyage : 6 jours et 5 nuits (dont 3 nuits en familles)**
 - *Dimanche 16 au vendredi 21 avril*
 - *Dimanche 21 au vendredi 26 mai*
 - *Dimanche 4 au vendredi 9 juin*
- **Organisation du séjour :**
 - Voyage en bus / traversée en ferry
 - Visites touristiques/pédagogiques en journée.
 - Hébergement en familles le soir.
- **Programme de visites (à confirmer selon l'option tarifaire retenue)**

Jour 1 : départ en bus du collège en début d'après-midi et traversée en ferry

Jour 2 :

- Petit déjeuner anglais dans un pub.
- Visite de la Tour de Londres et des joyaux de la couronne.
- Mini croisière sur la Tamise ou ballade à pied le long Tamise jusqu'au Millenium Bridge.

Jour 3 :

- Musée des sciences et muséum d'Histoire Naturelle
- Buckingham Palace
- Ballade à pied depuis Trafalgar Square jusqu'à Westminster bridge (découverte de Westminster, 10 Downing Street, Houses of Parliament, Big Ben)

Jour 4 :

Option A : Cambridge

- visite de St John's college ou Trinity college
- ballade en Punt sur la Rivière Cam

Option B : Twickenham et Windsor

Option C : British Museum /Covent garden/Picadilly.

Jour 5 :

Mme Tussaud / Regent's park / Camden Town

Option : spectacle musical ou London Eye de nuit.

- Départ en bus de nuit pour Toulouse.

Jour 6 : Retour en bus – arrivée en fin de journée au collège.

Options : petit-déjeuner jour 6 ; déjeuner jour 6



Passeport à prévoir en sus 14€

Repas du soir du jour 1 + repas du midi du jour 2 (sous forme de pique-nique) à fournir par les parents